



**Aarebootsvermietung GmbH**  
Schlossgasse 2, 3653 Oberhofen, Suisse  
Téléphone +41 76 315 37 37  
info@aarebootsvermietung.ch

## Conditions générales

En cas d'annulation ou de changement de réservation, CHF 30.– par bateau seront facturés comme frais de traitement. Des annulations moins de 24 heures en avant de seront facturées au prix plein, sauf il y a la rivière qui monte a plus de 255 qm/sec a Thoune.

Le locataire est expressément informé que l'utilisation des équipements sportifs loués par l'Aarebootsvermietung, en particulier les bateaux de rafting, se fait à ses propres risques. L'Aarebootsvermietung décline expressément toute responsabilité quant à l'utilisation de ces derniers. En outre, le locataire est responsable de tous les dommages indirects résultant de l'utilisation de l'équipement. Le locataire est entièrement responsable de tout dommage ou de toute perte de matériel, ainsi que des frais de remplacement et de réparation, et du manque à gagner. (Pas de bouteilles en verre dans les bateaux.) Le locataire est responsable d'une couverture d'assurance suffisante.

Le locataire confirme que tous les participants on vu et compris le video d'instruction.

Le lieu de juridiction convenu est **Thoune, en Suisse.**

Si le matériel n'est pas récupéré à l'heure convenue, nous nous réservons le droit de le louer après une heure. Si vous arrivez plus d'une demi-heure après l'heure de remise convenue, nous nous réservons le droit de vous facturer un supplément de CHF 20.– par heure ou partie d'heure.

Tout le matériel de location doit être de retour à Bern Eichholz au plus tard à 18 heures. Pour chaque heure ou partie d'heure où le matériel de location est rendu en retard, nous facturons un supplément de CHF 50.–. A 19 heures on informe la police qui commence une recherche. Les frais sont facturé au locataire. Pour les bateaux qui manquent le point de débarquement et doivent être récupérés par nous à Marzili, nous facturons une taxe de CHF 50.–. (On a pas un permis pour la débarquement a Marzili. Tous pénalité sont charge au locataire.)